

URPS DES CHIRURGIENS-DENTISTES RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 8 DECEMBRE 2022 – 15H00

Qui s'est déroulée à la Maison des URPS de LILLE

Membres élus présents :

- Dr BALBI Thomas,
- Dr BISERTE Marie,
- Dr BLOQUET Grégory,
- Dr BRASSART Sophie,
- Dr CALOONE Benoît,
- Dr COPPI Jean-Paul,
- Dr CORDET-DRON Marianne,
- Dr DROUET Julie,
- Dr GALLANT Anne-Isabelle,
- Dr HERLEM Jean-Pierre,
- Dr MERCIER Sylvia,
- Dr PARIS Aline,
- Dr TRUONG Lisa.

Le président ouvre la séance. Treize membres sont présents, deux autres sont représentés :

Le Dr LEMAN Christophe, absent, a donné pouvoir au Dr Aline PARIS.

Le Dr Laura WANGLIN-DEMOLIN, absente, a donné pouvoir au Dr Jean-Paul COPPI.

Mme Charlotte MOREELS, coordonnatrice, est invitée aux débats.

Mme Sabrina PECHON, référente administrative, est invitée aux débats.

Mme Axelle VAN LAETHEM, chargée de mission, est invitée aux débats.

M. Philippe BONDU, expert-comptable de Fideca, est invité pour présenter le budget prévisionnel.

Le quorum étant atteint l'Assemblée peut se dérouler normalement.

Un document power point est présenté et sera envoyé aux membres après l'Assemblée.

1. Approbation du PV de l'AG du 15 juin 2022 (Vote) (ANNEXE n°1)

Aucune remarque n'a été soumise concernant le PV de l'AG du 15 juin.

Vote pour l'adoption du PV de l'AG du 15 juin 2022

Pour : 14

Abstention : 1 (Dr HERLEM)

Le PV du 15 juin 2022 est adopté à la majorité des présents.

2. Budget prévisionnel 2023 (Vote) (ANNEXE n°2)

M. BONDU présente une lecture du budget prévisionnel pour l'année 2023.

Le budget prévisionnel se caractérise par un total des produits de 533 320 € contre un montant de charges de 532 854 €, avec un résultat prévisionnel excédent de 466 €.

Sur le plan des produits, voici les principales variations par rapport à 2022 :

- Une variation de 20 000€ de l'ACOSS : 440 000€ en 2023 contre 420 000€ en 2022.
- Les défraiements sur conférences : 42 610€ sont prévus contre 38 880€ en 2022.
- La subvention FIR pour le projet « Régulation article 51 » provisionnée à hauteur de 2000€ en 2023 contre 8200€ en 2022.

Sur le plan des charges, on observe une première variation concernant la formation des praticiens. En 2022, on comptait 100 444€ de frais contre 150 940€ en 2023.

On note une augmentation des frais de personnel, de l'ordre de 19 000€ en salaires et en charges sociales, en lien avec la mise en place de la nouvelle grille de salaire.

On observe également une baisse de reliquat concernant l'étude « Démographie - zonage ». En effet, le coût prévisionnel de l'étude était de 20 000 € en 2022. Un quart de l'étude étant réalisé en 2022, le reliquat est de 5000 € pour le budget prévisionnel 2023.

Pour le reste, il n'a pas été relevé d'autres variations majeures.

- ➔ Le Dr HERLEM s'étonne du budget attribué pour les frais de personnels, de structure et des indemnités du bureau. Il se désolé de ne pas obtenir la réponse à la question qu'il pose à chaque assemblée concernant les indemnités des membres du bureau.

Des réponses lui ont été apportées à chaque assemblée par différents intervenants : le président, la vice-présidente, le secrétaire-général, le commissaire aux comptes, l'expert-comptable, la trésorière et également la commission de contrôle.

Vote pour l'adoption du budget prévisionnel 2023.

Pour : 14

Abstention : 1 (Dr HERLEM)

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des présents.

3. Point de trésorerie

Monsieur BONDU fait un point sur la situation de trésorerie au 8 décembre 2022.

Sur la position des comptes du Crédit Mutuel au 2 décembre 2022, il y a un excédent d'environ 55 000€ de parts sociales et peu de variation par rapport à juin.

Sur la position des comptes du CIC, il y a un excédent de 1 297 000€ contre 1 092 000€ au 13 juin 2022.

La position de trésorerie cumulée atteint 1 352 594€ contre 1 147 837€ en juin 2022.

4. Fraction du budget dédiée à la mise en œuvre du programme de travail annuel (Vote)

Conformément à l'article 11 des statuts, la fraction du budget dédiée à la mise en œuvre du programme de travail annuel doit être calculée et soumise au vote.

Article 11

« Les unions déterminent une fraction de leur budget dédié à la mise en œuvre du programme de travail annuel. Cette fraction est déterminée par l'assemblée de l'union et ne peut pas être inférieure à 30% et supérieure à 80 % du budget annuel de l'union. Son utilisation fait l'objet d'une présentation dans un rapport d'activité transmis avant le 31 mars de l'année suivante au directeur général de l'agence régionale de santé pour publication sur le site internet de l'agence. »

La fraction du budget dédiée à la mise en œuvre du programme de travail annuel est de 70%.

Vote pour l'adoption de la fraction du budget à 70%.

Pour : 14

Abstention : 1 (Dr HERLEM)

Le montant de la fraction du budget est adopté à la majorité des présents

5. Rapport moral et d'activité du second semestre

Le Dr BALBI présente le rapport moral de l'année.

Pour rappel, les grandes orientations de l'URPS sont :

- Défendre et promouvoir l'exercice libéral ;
- Positionner le chirurgien-dentiste au cœur du parcours de vie du patient ;
- Poursuite du projet associatif en tenant compte des priorités nationales, malgré un climat social délicat en lien avec les missions prévues dans nos statuts ;
- Participation aux instances régionales et territoriales, en lien avec l'ARS notamment ;
- Médico-social et de la démarche qualité : antibiorésistance, repérage et l'orientation des patient(e)s victimes de violences conjugales ;
- Prévention : les troubles de l'oralité alimentaire (ou troubles alimentaires pédiatriques), addictions, violences faites aux soignants ;
- Offre et organisation des soins : zonage, démographie, promotion de l'exercice libéral, participation des chirurgiens-dentistes à la régulation des urgences au sein du SAMU 15 ;
- Coopération avec les universités (UFR3S - Université de Lille, CESP etc.)

Nos principaux partenaires :

Le choix et l'évolution de nos partenaires restent également une priorité : création et/ou renforcement des liens avec :

- l'ARS (prévention et promotion de la santé, offre de soins, stratégie et territoires, sécurité sanitaire et santé environnementale) ;
- les partenaires du secteur des addictions et du médico-social (Hauts-de-France Addictions, Addictions France, RESPADD – Réseau de prévention des addictions, ...) ;
- les Universités, et notamment le laboratoire d'Anthropologie de l'Université Catholique de Lille ;
- le CPIAS (Centre d'Appui pour la Prévention des infections associées aux soins) ;
- l'APBG (L'Association des Professeurs de Biologie et Géologie) ;
- l'Inter URPS ;
- les CESU ;
- SOSS (Santé Orale Soins Spécifiques), ...

Les difficultés rencontrées :

- Les relations inter URPS avec l'arrivée des nouvelles mandatures ;
- Les délais de réponse des ARS ;
- Le changement de mandature du CDO 59 ;
- Les difficultés de communication avec le CDO 80 ;
- Les difficultés redondantes avec l'OPCO concernant le remboursement des formations AFGSU pour les assistant(e)s dentaires.

Les perspectives 2023 :

- **México-social et démarche qualité** : Antibiorésistance, Personnes âgées (dysphagie/URPS ORTHO), EHPAD / Handicap (Collaboration avec SOSS), travail avec le réseau des vigilances
- **Prévention** : Poursuite du projet TAP, apnée du sommeil, Addictions et violence faite aux soignants

- (mise en route des journées de sensibilisation), repérage précoce des cancers VADS
- **Offre de soins** : Présentation du rapport sur la démographie et le zonage, lien avec les universités et la future faculté d'Amiens, travail sur la filière excellence et les cordées de la réussite, étude sur le recours aux soins, travail sur le déploiement des CPTS, la présence des CD et l'axe spécifique des SNP, lien ville-Hôpital
 - **E-santé** : participation au GIP sant&numérique, travaux inter URPS (outils pratiques contre la cyber-criminalité, outils pratiques sur le RGPD)
 - **Démocratie sanitaire** : suivi et participation aux CTS, CODAMUPS-TS et CRSA

Et toujours les formations aux AFGSU niveau 2 (formation initiale et remise à niveau)

Vote pour l'approbation du rapport moral

Pour : 14

Abstention : 1 (Dr HERLEM)

Le rapport moral est adopté à la majorité des présents

Mme MOREELS présente le rapport d'activité du second semestre et les perspectives à venir.

- AFGSU 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence)

Remise à niveau (1 jour)

Ville	Nombre de sessions	Nombre de participants
AMIENS	2 sessions	20 CD et 2 AD
ARRAS	3 sessions	20 CD et 1 AD
BEAUVAIS	1 session	10 CD et 2 AD
LAON	2 sessions	21 CD et 2 AD
LILLE	7 sessions	52 CD
TOTAL	15 sessions	123 chirurgiens-dentistes et 7 assistantes dentaires

Formation initiale (3 jours)

Ville	Nombre de sessions	Nombre de participants
AMIENS	2 sessions	17 CD et 4 AD
ARRAS	2 sessions	11 CD et 12 AD
BEAUVAIS	2 sessions	15 CD et 9 AD
LAON	2 sessions	13 CD et 8 AD
LILLE	7 sessions	64 CD et 18 AD
TOTAL	15 sessions	120 chirurgiens-dentistes et 51 assistantes dentaires

Perspectives 2023 :

1e SEMESTRE 2023	AMIENS	ARRAS	BEAUVAIS	LAON	LILLE
Remise à niveau	22 juin	2 mars 6 avril	13 avril	4 mai	23 mars 1 ^{er} juin
Formation initiale	1, 2 et 3 février	15, 16 et 17 mars 24, 25 et 26 mai	1, 2 et 3 mars	5, 6 et 7 avril	29, 30 et 31 mars 3, 4 et 5 mai

Chirugiens-dentistes inscrits sur liste d'attente :

Remise à niveau : Amiens (3) ; Arras (6) ; Lille (6)

Formation initiale : Amiens (8) ; Arras (3) ; Beauvais (9) ; Lille (18)

- Soirées de sensibilisation sur les Troubles Alimentaires Pédiatriques (2022)

Organisées en partenariat avec l'URPS Orthophonistes HDF, voici les soirées qui ont eu lieu :

2 juin 2022 à Boulogne :

- 28 présents : 11 chirurgiens-dentistes / 17 orthophonistes

29 septembre 2022 à Amiens :

- 29 présents : 10 chirurgiens-dentistes / 19 orthophonistes

6 octobre 2022 à Compiègne :

- 11 présents : 4 chirurgiens-dentistes, 1 assistante / 6 orthophonistes

Evaluation globale :

94 % des participants sont très satisfaits ou satisfaits des soirées au global ;

Principaux points forts recensés : partage d'expérience, échanges, présentation claire et dynamique, intérêt de l'interprofessionnalité, sujet souvent méconnu des chirurgiens-dentistes.

15 décembre 2022 à Saint-Quentin :

- 17 inscrits : 7 chirurgiens-dentistes, 1 assistante / 8 orthophonistes/ 1 éducatrice de jeunes enfants

12 janvier 2023 à Lille :

- 60 inscrits : 15 chirurgiens-dentistes, 2 assistantes / 42 orthophonistes/ 1 médecin

Perspectives pour 2023 :

- > Poursuivre les soirées de sensibilisation sur les TAP sur d'autres territoires ;
 - > Développer un projet sur les dysphagies en EHPAD et structures accueillant des personnes en situation de handicap ;
 - > Poursuivre le travail en inter-URPS avec l'URPS des orthophonistes.
- Addictions

Nous avons organisé un colloque régional « **Santé orale et addictions** », en partenariat avec le réseau de prévention des addictions (RESPADD), le 1^{er} décembre 2022 à Lille où 50 personnes étaient présentes. Une subvention ARS de 6 305€ a été accordée pour le paiement de la salle.



Nous participons également à un projet tripartite (inter URPS, FEMAS, Hauts-de-France Addictions) sur la réduction du risque tabagique (financement ARS) sur les territoires de Valenciennes et Calais. L'idée est de proposer des actions « à la carte » en fonction des besoins des territoires.

Perspectives 2023 :

Reprise des formations à l'accompagnement au sevrage tabagique avec Hauts-de-France Addictions.

Violences faites aux soignants

La réalisation du projet a été validée en inter URPS (Union des unions), et est coordonné par notre URPS. Pour mémoire, l'idée du projet est d'organiser un temps de sensibilisation et d'information sur les violences faites au cabinet, à destination des professionnels de santé libéraux. Une demande de financement a été faite auprès de l'ARS, mais celle-ci n'a pas abouti.

Dans ce cadre, le Dr Biserte et Mme Moreels ont effectué une formation sur cette thématique les 7 et 8 mars 2022.

2 journées seront organisées en 2023 à Lille et à Amiens.

Violences faites aux femmes

Il s'agit d'un projet inter URPS porté par l'URPS ML. Des soirées de sensibilisations sont organisées :

- Soirée test : le 12 mai 2022 à Lille ;
- Soirées de sensibilisation : le 13 septembre 2022 à Senlis (1 CD), le 15 septembre 2022 à Compiègne (1 CD, 2 AD) et le 11 octobre 2022 à Dunkerque (3 CD) ;

Pour 2023 : soirée de sensibilisation le 9 février 2023 dans le Cambrésis ;

Perspectives du projet : nouveaux territoires visités par les attachés d'information (URPS ML) pour organiser de nouvelles soirées.

Démographie et zonage

Nous avons lancé une étude en partenariat avec M. Olivier LACOSTE, géographe et expert conseil en santé territoriale pour faire un constat de la réalité démographique de la situation des chirurgiens-dentistes en Hauts-de-France.

Nous avons rencontré l'ARS le 17 mai 2022 pour exposer notre projet.

Un point presse sera organisé en janvier 2023 pour rendre public le résultat de cette étude.

Antibiorésistance

Un projet pourrait émerger avec l'URPS Pharmaciens afin de créer des outils à destination des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes libéraux. C'est encore en cours de discussion. Un financement ARS est possible.

Article 51 - régulation des urgences dentaires

Des chirurgiens-dentistes régulateurs ont suivi une formation au CESU :

- Les 6 et 13 septembre à Lille soit 31 chirurgiens-dentistes
- Les 10 octobre et 12 décembre à Amiens soit 8 chirurgiens-dentistes

½ journée de stage pratique complète cette formation.

La régulation a débuté le 1^{er} novembre dans le 59 et débutera dans le 80 au plus tard dans 4 mois.

Nous avons rencontré une problématique au sujet des chirurgiens-dentistes salariés. En effet, l'expérimentation article 51 exclut, dans le texte émanant du ministère de la Santé, les praticiens exerçants en mode salarié. Cela concerne 7 chirurgiens-dentistes pour le Nord.

Les praticiens qui ont suivi la formation (la journée théorique et la ½ journée pratique) seront indemnisés.

Autres projets :

- Etude sur le non recours aux visites de contrôle
- Vaccination HPV
- Journée de santé publique bucco-dentaire
- Repérage précoce des cancers VADS
- Module à l'Université de Santé Publique de Besançon

6. Point sur les actions, commissions, formations et décisions

CODAMUPS-TS :

5 octobre 2022 : Nord

10 octobre 2022 : Somme

13 octobre 2022 : Aisne

CTS, réunions d'installation :

23 juin 2022 : Aisne

28 juin 2022 : Somme

29 juin 2022 : Oise

30 juin 2022 : Hainaut

1er juillet 2022 : Pas-de-Calais

Métropole Flandres : pas de représentant URPS CD

CODSEC (Comité Départemental des structures d'exercice coordonné) :

7 juillet 2022 : l'Oise

CESP : 11 janvier 2022 : jury commission CESP pour 2021-2022

29 novembre 2022 : commission CESP pour 2022-2023

Commission de répartition des postes d'odontologie :

9 mars 2022 - 22 juin 2022

Conseil UFR3S :

7 juillet 2022 - 20 octobre 2022

CA Handident : 21 janvier 2022 – 29 septembre 2022 - 2 décembre 2022

Commissions	Dates	Objet
Plénière ODS/CPTS	26 janvier 2022 23 mars 26 septembre 10 novembre	Coordination des CPTS, préparation de la journée des CPTS du 5 mai 2022, CPOM ARS/URPS ML, approche monopro CPTS, newsletter, site sur les exercices coordonnés, groupement employeur, séminaires inter-pro
Plénière Systèmes d'Information	17 mars 2022 29 novembre	Prédice, outils SI, projets inter URPS, GIP = Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé (GRADeS), COTAN
Inter-URPS projet tripartite addictions	27 janvier 21 mars 12 juillet Prochainement : 11 janvier 2023	Validation et avancées du projet tripartite addictions (FEMAS, HDF Addictions et Inter-URPS)
COFIL violences faites aux femmes	22 novembre 2022	Etat d'avancement du projet, perspectives pour l'année 2023
AG GIP Sant&Numérique	7 décembre 2022	Présentation bilan 2022 Présentation perspectives 2023
Plénière politique	12 septembre 2022 Prochainement : 9 janvier 2023	Site internet inter URPS sur l'exercice coordonné, groupement employeur, rencontre du DG ARS ?
Comité pédagogique ETP	15 juin 2022	Bilan des actions et perspectives
COFIL Antibiorésistance	1er juin 2022	Point sur les projets de chaque URPS + inter URPS

- Point communication

Nous avons fait paraître notre bulletin d'information « Contact » n°5. Il a été envoyé aux 2 825 chirurgiens-dentistes libéraux de la région.

Le « Contact » n°6 est prévu pour le 1^{er} trimestre 2023

Statistiques de la page Facebook : 650 abonnés

Nombre d'annonces déposées sur notre site internet : 26 annonces pour le 2nd semestre, et 62 en tout depuis janvier.

Nous envisageons la création de capsules vidéos en 2023. Il s'agira de petites vidéos sur des thèmes ciblés.

7. Date, heure et lieu de la prochaine AG

La prochaine AG est fixée le mercredi 14 juin 2023 à 15h à Amiens.

8. Questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Secrétaire
Dr Jean-Paul COPPI



Le Président
Dr Thomas BALBI

